



COMMISSION DES ARBITRES

Réunion de bureau

Procès-verbal

Réunion du A :	Lundi di 19/11/2024 19 heures
Présidence	M. Faouzi JAWADI ;
Présents	Mrs. Allan DEVILLE ; Christian GABET ; Didier GATEFIN,
Excusés	Mrs. Julien LAVERDAN. Mohamed LABRINSSI ;

Le président ouvre la séance à 19 heures en remerciant les membres présents.

Il souhaite un prompt rétablissement à Laurent VINCENT et le remercie pour son courrier l'informant de son état actuel.

POINT FIA SEANCE N°7 DU 26/10/2024

La CDA est en attente de nouvelles tablettes pour former dans de bonnes conditions les stagiaires. La demande a été faite par le district à l'IR2F

Les stagiaires sont demandeurs d'une nouvelle formation Feuille de Match Informatisée et Feuille de Match Papier. Le bureau est favorable à une remise à niveau. Celle-ci sera réfléchiée avec le responsable FMI du district et le responsable de la section suivie des stagiaires sur la composition des groupes et le nombre de stagiaires. Les conseillers font remonter l'augmentation des conseils avant la rencontre. Les stagiaires sont réellement en difficultés sur la maîtrise de la FMI.

POINT FORMATION ARBITRES DE CLUB 09/11/2024

17 candidats étaient inscrits à cette formation. 14 présents ; 2 excusés ; 1 absent.

Les 14 arbitres de club sont reçus ayant réussis leur 2 contrôles des connaissances acquises.

Cette formation a été faite sur la journée, le matin l'assistant. L'après-midi le central, sur le terrain et en salle.

La majorité des stagiaires ont émis le souhait d'être arbitre assistant et central (11) et 3 uniquement central.

Le secrétaire général du district a fait état du statut de l'arbitrage en son article N°41.

2 arbitres de club ont émis le souhait de devenir arbitre officiel.

Le bureau valide les apprenants arbitres de club reçus. La liste sera transmise au secrétaire général du district et une accréditation leur sera fournie par les instances.

POINT FORMATION CONTINUE DU 16/11/2024

25 stagiaires ont participé à cette formation continue.

Celle-ci s'est effectuée en 2 groupes comprenant les nouveaux stagiaires et les stagiaires de la saison passée.

La prochaine formation se tiendra le 14 décembre 2024, en 2 groupes, majeurs et mineurs.
La formation des nouveaux stagiaires était sur les consignes, les droits et les devoirs des arbitres.
La formation des stagiaires de la saison passée est faite à partir d'un questionnaire sur une action de jeu.
A partir de leurs décisions, 2 vidéos ont été visionnées avec des réponses sous formes de QCM.

POINT RATTRAPAGES DU TEST PHYSIQUES DU 17/11/2024

40 arbitres ont été convoqués 20 présents ; 18 excusés ; 2 absents. Le test s'est passé dans de bonnes conditions le bureau regrette les échecs à ce test abordable. La saison prochaine ce test sera revu sur les distances et/ou les rotations.

Les arbitres excusés avec justificatif et ceux excusés sans justificatif ainsi que les 2 arbitres absents seront pénalisés comme le prévoit le Règlement Intérieur des Arbitres.

Le Bureau n'est pas favorable à un autre test de rattrapage.

La commission des arbitres remercie le club de l'EGC Touvent Châteauroux pour la mise à disposition des ses infrastructures et de l'accueil des arbitres.

VALIDATION ECUSSON

4 stagiaires sont validés arbitres district par le Bureau de la CDA : ABDYOU Zamildine, catégorie D3 ; DERICI Enes, catégorie JAD ; FARDJI Saïd Mourad, catégorie D3 ; MAHIEU Benjamin, catégorie D3.

COURRIER RESPONSABLE JEUNE

Le responsable de la section jeunes souhaite une nouvelle approche de la formation continue. Dans ce but un courrier sera envoyé aux JAD. L'objectif est de connaître leurs desideratas et ambitions. Un processus sera mis en place dans le cadre de leurs suivis. Une fois détecté le JAD sera transféré au CTDA en charge du pôle espoir. Celui-ci devra travailler en collaboration avec la CDA et ses formateurs.

Le responsable de la section jeunes nous informe sur ses disponibilités jusqu'au mois de février et comment il va travailler avec la CDA et les responsables de sections.

AFFAIRES COURANTES

Un oubli sur le dernier Procès-verbal de la CDA sur les observations des arbitres en coupe, celles-ci se feront sur des rencontres de la même catégorie.

Le catalogue de questions préparatoires au test théorique de janvier 2025 sera envoyé à l'ensemble des arbitres et stagiaires district. Un panel de questions constituera le test théorique. Le but est de travailler la question littérale et augmenter le niveau théorique des arbitres.

Des points ont évolué au niveau du règlement de l'exclusion temporaire (carton blanc). Ce document actualisé a été envoyé à l'ensemble des arbitres. La CDA regrette que celui-ci ne soit pas mieux et plus utilisé. Un rappel sera fait au stage de mi-saison

Le document traitant sur les propos racistes qui peuvent être entendus dans les stades au cours de matchs sera envoyé aux arbitres.

Le document sur l'arbitrage des jeunes par les jeunes est validé. Le document sera envoyé aux arbitres.

En tout état de cause, le match, si les clubs n'appliquent pas l'arbitrage des jeunes par des jeunes le match devra se jouer.

DIVERS

Un arbitre stagiaire est impliqué sur les propos tenus à l'encontre d'un éducateur (propos injurieux) et rééditer le soir même par celui-ci (arbitre bénévole), à l'encontre d'un autre éducateur. Officiellement la CDA n'a reçu aucun courrier des deux clubs. Seule la grille conseils du conseiller relate ce fait pour le 1^{er} match.

Le président va convoquer cette personnes et l'informer sur ses droits et devoirs.

Un courrier sera envoyé à un arbitre qui arrive régulièrement en retard. Le bureau de la CDA rappelle que les arrivées tardives à une rencontre sont sanctionnables.

Un courrier sera envoyé à un arbitre qui utilise les réseaux sociaux pour émettre des avis sur la commission des arbitres. Le bureau rappelle ce que précise l'article 13 du règlement intérieur de la CDA : « **Les arbitres officiels et honoraires du district s'interdisent de critiquer de quelques façons que ce soit, sur le terrain ou en quelque occasion que ce soit, un de leurs collègues dirigeants ou ayant dirigé un match. Une sanction pourra être prise envers ceux qui contreviendraient à cette disposition** ».

Un courrier sera également envoyé à un arbitre suite à des propos tenus sur internet à l'encontre de la CDA.

Le responsable désignations fait apparaitre les difficultés de désignations au regard du nombre de stagiaires et de conseillers. Sachant qu'il reste toutes les autres observations à effectuer la priorité est donnée aux stagiaires.

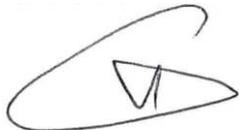
L'aide à la famille de Wayan Baudat est validée par le bureau. Allan Deville est désigné pour suivre ce dossier.

La Journée festive UNAF- CDA se fera le 7 juin 2024. Un point sera fait lors de la prochaine de la CDA.

La prochaine CDA se tiendra le 12 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h15

Le Président de la CDA
Faouzi JAWADI



Le Secrétaire de la CDA
Christian GABET

